

**Biographies des membres du Conseil d'experts**  
**sur le droit en matière d'ONG,**  
**juillet 2016**



**Cyril Ritchie, Président**

A contribué à la rédaction des premières lignes directrices du Conseil de l'Europe sur le fonctionnement des ONG en Europe, et a représenté la Conférence des OING au comité d'experts chargé de l'élaboration de la Recommandation CM/Rec(2007)14 du Comité des Ministres aux États membres sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe. Il a présidé le regroupement d'ONG « Société civile et Démocratie en Europe » de 2000 à 2008. De 2011 au 2018, Cyril Ritchie a présidé la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CoNGO). M. Ritchie réside à Genève.



**Intigam Aliyev**

Avocat des droits de l'homme et président de l'ONG Legal Education Society en Azerbaïdjan qui a présenté des centaines de requêtes à la Cour européenne des droits de l'homme. Il a travaillé comme expert dans une centaine de cours de formation pour juges, avocats, journalistes et représentants d'ONG. Il est aussi le tuteur régional du Programme européen de formation aux droits de l'homme pour des professionnels du droit (HELP). M. Aliyev a été récemment libéré de servir une peine d'emprisonnement de sept ans à Bakou en raison de ses activités de défenseur des droits de l'homme et de sa position critique. Sa libération est soumise à des conditions restrictives.



**Serkan Cengiz**

Avocat des droits de l'homme dans un cabinet privé depuis 1998, membre du comité de direction du Centre des droits de l'homme de l'Union des Barreaux turcs et chargé de cours à temps partiel sur le droit des médias à l'Université d'Économie d'Izmir. Il est également expert indépendant pour les projets mis en œuvre par le Conseil de l'Europe ou l'Union européenne concernant les droits et libertés protégés par la Convention européenne des droits de l'homme, le mécanisme des requêtes individuelles de la convention et des questions connexes. M. Cengiz réside à Izmir.



**Beatrice Collantes Sanchez**

Originnaire d'Espagne, docteur en droit, titulaire d'un doctorat en droit international, maître de conférences en droit espagnol à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Son domaine de recherche principal a porté sur l'évaluation de l'impact du genre dans les lois européennes, françaises et espagnoles. Dans le même temps, elle est conseillère juridique pour différentes associations LGBT qui assurent la promotion de l'égalité, rédige de propositions et de rapports, et promeut la mise en œuvre du guide de bonnes pratiques de l'UE pour lutter contre l'homophobie. Mme Collantes Sanchez réside à Paris.



### **Dragan Golubovic**

Originaire de Serbie, professeur de droit, consultant international et ancien conseiller juridique principal à l'International Center for Not-for-Profit Law (Centre international pour la législation sur les associations à but non lucratif (ICNL)) / European Center for Not-for-Profit Law (Centre européen pour la législation sur les associations à but non lucratif (ECNL)). Il a travaillé dans plus de vingt pays, en Europe et au-delà, sur des projets relatifs à un environnement juridique, institutionnel et fiscalement favorable à la société civile, la liberté d'association, la participation des citoyens, et l'entrepreneuriat social. M. Golubovic réside à Budapest.



### **Katerina Hadzi-Miceva Evans**

Experte juridique contribuant activement à la création d'un environnement juridique favorable à la société civile et à la participation du public depuis plus de 15 ans. Elle est directrice exécutive de l'ECNL. Elle travaille activement avec l'UE, le Conseil de droits de l'homme des Nations Unies, ainsi qu'avec des ONG et gouvernements en Europe, en Eurasie et au Moyen-Orient. Elle a rédigé plus de 30 articles de recherche et d'analyse, et co-participé à la rédaction de la première matrice de suivi et de la boîte à outils sur les organisations de la société civile contribuant à un environnement favorable dans les Balkans occidentaux. Mme Hadzi-Miceva Evans réside à Cambridge.



### **Simon Matthijssen**

Ombudsman néerlandais à la retraite, membre du conseil de l'Institut européen de l'Ombudsman et conférencier invité à l'Université d'Utrecht (recherche sur les médiateurs européens). Il enseigne régulièrement dans les écoles d'été et se déplace comme chargé de cours sur les droits de l'homme et la médiation (principalement en Europe de l'Est). M. Matthijssen réside à Rotterdam.



### **Jeremy McBride**

Avocat, Monckton Chambers, Londres, spécialisé dans les affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme et le Comité des droits de l'homme des Nations Unies, et professeur invité, Université d'Europe centrale. Expert scientifique pour l'adoption des Principes fondamentaux sur le statut juridique des organisations non gouvernementales et la Recommandation CM/Rec(2007)14 sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe. Co-fondateur et ancien président d'INTERIGHTS (Centre international pour la protection juridique des droits de l'homme). M. McBride réside à Strasbourg.



***Daria Miloslavskaya***

*Avocate de l'ONG russe depuis 1995, directrice de la filiale russe (LLC) de l'ICNL, en Fédération de Russie (www.icnlalliance.org) depuis 2006 et présidente du conseil de l'Association russe « avocats pour la société civile », un réseau unique d'avocats d'ONG russes, fournissant des conseils juridiques aux ONG russes et internationales en Russie (www.lawcs.ru) depuis 2009. Mme Miloslavskaya réside à Moscou.*



***Frederico Moyano Marques***

*Avocat, médiateur, conseiller juridique à l'Association portugaise d'assistance aux victimes. Actif dans le domaine des ONG depuis 1999, sur le plan tant national qu'international, il a coordonné, en tant que directeur technique, plusieurs projets européens cofinancés par l'UE, dans lesquels il a travaillé avec différents acteurs, à la fois publics et privés. M. Moyano Marques réside à Lisbonne.*



***Maria Pomazkova***

*Française, originaire de Russie, a une formation juridique et se spécialise en droit des droits de l'homme. Elle travaille pour la Commission Église et Société de la Conférence des Églises européennes en tant que conseillère juridique sur les questions relatives aux droits de l'homme. Mme Pomazkova réside à Strasbourg.*



***Mihaela Preslavska***

*Avocate bulgare engagée depuis de nombreuses années auprès des ONG, des agences gouvernementales et multilatérales, aux niveaux national et international, avec une expertise dans le développement institutionnel et organisationnel, le renforcement de la bonne gouvernance et l'amélioration des normes en matière de responsabilité et de transparence. Ses activités professionnelles portent sur la promotion de la démocratie, la justice sociale, la primauté du droit et les droits de l'homme. Mme Preslavska réside à Bruxelles.*



***Eric Svanidze***

*Avocat géorgien très engagé dans les questions relatives aux ONG, membre du conseil de surveillance du Centre letton pour les droits de l'homme (ONG). M. Svanidze a également siégé au comité d'experts ayant rédigé la Recommandation CM / Rec (2007) 14 sur le statut juridique des ONG en Europe et ancien membre du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT). M. Svanidze réside temporairement à Chisinau.*